

Public concerné

Formateurs prap d'organismes de formation, de groupements professionnels et de grandes entreprises, possédant une expérience confirmée dans le domaine de la formation et de la conduite ou de l'accompagnement de projet de prévention.

Prérequis

Pour s'inscrire à cette formation, les candidats doivent être titulaires du certificat de formateur Prap IBC (Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau) ou 2S (Sanitaire et médico-Social) en cours de validité, avoir une expérience dans l'animation de la formation d'acteur Prap et avoir été sélectionnés.

Un dossier de candidature (PDF à télécharger) et les justificatifs devront être envoyés, accompagnés du bulletin d'inscription, au plus tard le 31 janvier 2020.

Objectifs de la formation

Objectif de formation : Mettre en œuvre des formations de formateur prap IBC (Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau) 1 et de dirigeants dans le cadre d'un projet prap.

Objectifs pédagogiques :

- Proposer et conduire un projet de formation de formateurs Prap au sein d'une entreprise ou d'un établissement.
- Organiser, animer et évaluer une formation de formateurs Prap.

Contenu de la formation

- Enjeux, modes d'organisation et types de stratégie d'entreprise ou d'établissement en matière de prévention.
- Pilotage d'un projet de prévention.
- Principes de base de la démarche ergonomique dans la conduite d'un projet de prévention.
- Outils d'analyse de situation de travail et de détection des risques.
- Principes de construction d'une proposition d'action de formation adaptée et inscrite dans une démarche de prévention d'entreprise.
- Connaissances nécessaires à la conduite d'une formation de formateurs et de dirigeants.
- Organisation, animation et évaluation d'une action de formation de formateurs Prap.

Méthodes pédagogiques utilisées

Le stage se déroule en alternance avec des périodes d'application dans l'entreprise d'accueil (6 j).

Il s'appuie sur des exposés didactiques et des études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, des mises en situation, des échanges et des retours d'expériences.

Durée

12 jours soit 84 heures

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer par l'Assurance maladie - Risques professionnels et l'INRS un certificat de formateur de formateurs

Devenir formateur de formateurs Prap (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) des secteurs industrie, BTP et commerce (IBC)

prap IBC, valable 36 mois.

Ce certificat, pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences de formateur de formateurs prap » (MAC) d'une durée de 21 heures.